

## Fiche technique

**VITIGRAN® 35**

**Fongicide cuprique pour l'arboriculture, la viticulture, les cultures maraîchères et ornementales, les cultures de baies et pour la culture des pommes de terre**

**Matière active:** 35% Cuivre (oxychlorure de cuivre)

**Formulation:** Poudre mouillable (WP)

**EMPLOI:**POMME DE TERRE:

**Dosage:** **10 kg/ha** (3,5 kg/ha cuivre métallique) dans 500 à 600 l d'eau  
mildiou de la pomme de terre

Pulvérisation à 7-10 jours d'intervalle avec d'autres fongicides de contacts (suivant les conditions météorologiques). **VITIGRAN 35** est appliqué de manière fractionnée (1,5-3 kg/ha) dans les pommes de terre. 4 kg de cuivre métallique au maximum par hectare et par année.

Délai d'attente: 3 semaines; 2 semaines de délai d'attente pour les pommes de terre primeurs.

VITICULTURE:

**Dosage:** **0,125% (2 kg/ha)**  
mildiou  
rougeot (action accessoire)  
oïdium (action partielle)  
pourriture grise (action partielle)

La bouillie est appliquée en mélange avec des préparations contenant du Folpet (**PHALTAN 80 WDG**) après la floraison jusqu'à la mi-août au plus tard. Utilisé seul, il permet d'obtenir une efficacité partielle contre le mildiou. Utilisé seul, Vitigran 35 peut être appliqué pendant toute la saison jusqu'à fin août au plus tard.

**Dosage:** **0,4% (6,4 kg/ha)**  
mildiou

Application: dernier traitement à fin août au plus tard (traitement couverture), en cas de forte attaque seulement.

Maximum 6 kg de cuivre métal par année par ha. Le bilan de cuivre métal sur 5 ans ne doit toutefois pas dépasser 20 kg/ha au maximum.

Le dosage mentionné se réfère au stade BBCH 71-81 (J-M, post floraison) avec une quantité de bouillie de référence de 1600 l/ha (base de calcul) ou à un volume de la haie foliaire de 4'500 m<sup>3</sup> par ha. Conformément aux instructions du service d'homologation, le dosage doit être adapté au volume de la haie foliaire.

ARBORICULTURE:

4 kg de cuivre métallique au maximum par hectare et par année. En production intégrée ("PI" selon SAIO) dans les fruits à pépins, la quantité de cuivre est limitée à 1,5 kg/ha de cuivre métal au maximum.

Le dosage indiqué s'applique à un volume de haie foliaire de 10'000 m<sup>3</sup> par ha. Conformément aux instructions du service d'homologation, le dosage doit être adapté au volume des arbres.

**Fruits à pépins:**

**Dosage:** **0,125% (2 kg/ha)**  
tavelure des arbres fruitiers à pépins

Application: avant la floraison jusqu'au stade balonnets (BBCH 59).

**Fruits à noyaux en général:**

**Dosage:** **0,43% (6,9 kg/ha)**  
maladie criblée des Prunus  
maladie des pochettes du prunier

Application: au débourrement.

**Pêcher / nectarine:**

**Dosage:** **0,188% (3 kg/ha)**  
cloque du pêcher

Application: jusqu'au stade fin gonflement des bourgeons (BBCH 52). Contre la maladie cloque du pêcher, la première application a lieu au moment du



**Omya (Schweiz) AG**  
**AGRO** CH-4665 Oftringen, Tel. 062 789 23 41  
www.omya-agro.ch

gonflement des bourgeons (première phase prolongée de temps chaud en février), éventuellement une deuxième application au débourrement si l'année précédente a été fortement touchée.

#### **Cerisier:**

**Dosage: 0,43% (6,9 kg/ha)**  
chancre bactérien du cerisier

Application: à la chute des feuilles. En cas de forte attaque et sur variétés sensibles uniquement.

Production biologique selon Bio Suisse:  
Fruits à pépins: max. 1,5 kg de cuivre/ha/an. Dans le cadre de stratégies de lutte contre le feu bactérien, jusqu'à 4 kg (uniquement avec autorisation cantonale).  
Fruits à noyau: max. 4 kg de cuivre/ha/an.

#### CULTURES DE BAIES:

**Fraisiers: 0,15% (1,5 kg/ha)**  
taches pourpres du fraisier  
Effet partiel: taches angulaires du fraisier

Application: avant la floraison et après la récolte. Le dosage indiqué se réfère au stade "pleine floraison" et "début de la coloration rouge des fruits", 4 plants par m<sup>2</sup>; traitement avec une quantité standard de bouillie de 1000 l/ha. Conformément aux instructions du service d'homologation, le dosage doit être adapté au stade de la culture à traiter.

**Framboise, mûre: 0,3% (3 kg/ha)**  
maladie des rameaux

Application: avant la floraison et après la récolte.  
Pour les framboises d'été, le dosage indiqué se réfère au stade "début de la floraison jusqu'à 50 % de fleurs ouvertes"; traitement avec une quantité standard de bouillie de 1000 l/ha.  
Pour les framboises d'automne, le dosage indiqué se réfère aux haies d'une hauteur comprise entre 150 et 170 cm; traitement avec une quantité standard de bouillie de 1000 l/ha. Conformément aux instructions du service d'homologation, le dosage doit être adapté au stade de la culture à traiter.  
Pour les mûres, le dosage indiqué se réfère au stade "début de la floraison jusqu'à 50 % de fleurs ouvertes"; traitement avec une quantité standard de bouillie de 1000 l/ha. Conformément aux instructions du service d'homologation, le dosage doit être adapté au stade de la culture à traiter.

**Espèces de Ribes: 0,22% (2,2 kg/ha)**  
anthracnose des espèces de Ribes

Application: aussitôt après la floraison et après la récolte. Délai d'attente: 3 semaines.  
Le dosage indiqué se réfère au stade "mise à fruits (50 - 90% des inflorescences ont des fruits visibles)"; traitement avec une quantité standard de bouillie de 1000 l/ha. Conformément aux instructions du service d'homologation, le dosage doit être adapté au stade de la culture à traiter.

Pour la culture des baies max. 4 kg de cuivre métallique sont autorisés par hectare et par année. Dans la production biologique de petits fruits, seuls 2 kg de cuivre métal par hectare et par an sont autorisés.

#### CULTURES MARAÎCHÈRES:

**Choux: 0,3% (3 kg/ha)**  
nervures noires du chou (effet partiel)

Uniquement pour la culture de jeunes plants.

**Chou de Bruxelles, chou (développement de l'inflorescence), chou à feuilles, chou pom-més: 2,85 kg/ha**  
Fonte des semis des crucifères  
maladie des taches noires du chou  
mildiou des crucifères  
nervures noires du chou  
pourriture molle  
Pseudomonas

Application: à partir du début de l'attaque. Délai d'attente: 3 semaines. 4 traitements au maximum par parcelle et par année.

**Tomate, aubergine: 0,7% (7 kg/ha)**  
alternariose  
mildiou de la tomate  
septoriose  
Effet partiel: chancre bactérien de la tomate, moucheture bactérienne

Délai d'attente: 3 jours. Contre l'alternaria, la septoriose et le mildiou, la moitié de la dose indiquée suffit si **VITIGRAN 35** est appliqué en mélange avec des fongicides organiques.

**Céleri-pomme, céleri branche: 7 kg/ha**  
septoriose du céleri

Délai d'attente: 3 semaines. La moitié de la dose indiquée est suffisante si **VITIGRAN 35** est appliqué en mélange avec des fongicides organiques.



**Carotte: 7 kg/ha**

alternariose de la carotte

Délai d'attente: 3 semaines. La moitié de la dose indiquée est suffisante si **VITIGRAN 35** est appliqué en mélange avec des fongicides organiques.

**Betterave à salade:**

**7 kg/ha**

cercosporiose  
ramulariose

Délai d'attente: 3 semaines. La moitié de la dose indiquée est suffisante si **VITIGRAN 35** est appliqué en mélange avec des fongicides organiques.

**Scorsonère: 7 kg/ha**

rouille blanche de la scorsonère

Délai d'attente: 3 semaines.

**Concombre: 0,3% (3 kg/ha)**

mildiou des cucurbitacées  
taches angulaires

Délai d'attente: 3 semaines.  
Attention à la phytotoxicité!

**Haricots: 3 kg/ha**

Effet partiel: brûlure bactérienne du haricot, graisse du haricot

Délai d'attente: 3 semaines.  
Attention aux brûlures

Dans les légumes (conventionnel et biologique):  
4 kg de cuivre métallique au maximum par hectare et par année.

CULTURES ORNEMENTALES:

**Arbres et arbustes (hors forêt), cultures florales et plantes vertes, rosier:**

**0,7% (7 kg/ha)**

maladies fongiques des feuilles  
mildious des plantes ornementales

**Rhododendron: 0,43% (4,3 kg/ha)**

brûlures des bourgeons

**Sapin bleu: 1% (10 kg/ha)**

dépérissement des bourgeons

**Begonias, géraniums: 0,15% (1,5 kg/ha)**

bactérioses

**Rosier: 0,86% (8,6 kg/ha)**

chancre du rosier

**Laurier-cerise: 0,43% (4,3 kg/ha)**

maladie criblée des Prunus

4 kg de cuivre métallique au maximum par hectare et par année (conventionnel et biologique).

**MISCIBILITÉ:**

D'après notre expérience **VITIGRAN 35** est miscible avec les fongicides **Amistar, Huntar, Captan WDG, Cymoxanil WG, Costello, Dominator, Elosal Supra, Escort, Heliosoufre S, Lumino, Phaltan WDG, Ranman Top, Taifen, Espiro**, et avec les insecticides **Audienz, DiPel DF, Aligator, Huile blanche Omya, Parexan N** ainsi qu'avec **Pistol**. Des mélanges avec des engrais liquides sont également possible.

Lors de mélanges multiples ou de mélanges avec des engrais liquides, le risque de phytotoxicité est accru. Lorsque les cultures sont stressées ou affaiblies par le froid, de fortes chaleurs ou de la sécheresse, le risque de brûlures est plus élevé. Ne pas traiter de mélanges dans les cultures maraîchères sensibles (par ex. concombre, haricot, légumes sous serre).

**CONDITIONS DE PROTECTION POUR L'UTILISATEUR:**

Travaux successifs: porter des gants de protection + une tenue de protection (au minimum une chemise à manches longues + des pantalons) jusqu'à 48 heures après l'application du produit.

Préparation de la bouillie: Porter des gants de protection + un masque de protection respiratoire (P2). Application de la bouillie: Porter des gants de protection + une tenue de protection. Les équipements techniques utilisés lors de l'application (p. ex. cabine de tracteur fermée) peuvent remplacer les équipements personnels de protection s'ils offrent de manière avérée une protection semblable ou supérieure.

**MODE D'ACTION:**

**VITIGRAN 35** est un fongicide de contact (matière active cuivre) avec un effet préventif contre les maladies fongiques. Lorsque les spores entrent en contact avec la pellicule de pulvérisation, ils assimilent le cuivre de façon passive ce qui empêche leur germination. **VITIGRAN 35** a une action optimale lorsque la bouillie est pulvérisée de manière régulière et homogène.



**Omya (Schweiz) AG**  
**AGRO** CH-4665 Oftringen, Tel. 062 789 23 41  
www.omya-agro.ch

---

**EMBALLAGES:**        **Sachet de 1 kg**  
                              **Carton avec 10 x 1 kg**  
                              **Sac de 10 kg**  
                              **Sac de 25 kg**

---

## **DANGER –RISQUE –SÉCURITÉ**

### **Symboles et indications de danger:**

GHS09 Dangereux pour le milieu aquatique

**Mentions d'avertissement:** Attention

### **Mentions de danger:**

- EUH401 Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.
- H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
- SP 1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage.

### **Mentions de prudence:**

- P102 Conserver hors de portée des enfants.
- P391 Recueillir le produit répandu..
- P501 Éliminer le contenu/récipient vers une installation d'élimination agréée.

Les renseignements mentionnés dans cette fiche technique ne sont que des données générales. Respecter scrupuleusement les informations figurant sur les étiquettes.

Marque enregistrée d'Omya (Schweiz) AG